

Strasbourg, 03 octobre 2023

AP/CAT(2023)05

**ACCORD EUROPEEN ET MEDITERRANEEN SUR LES RISQUES  
MAJEURS**

**REUNION DU BUREAU DU COMITE DES CORRESPONDANTS  
PERMANENTS**

**PAR VISIOCONFERENCE**

**RAPPORT DE REUNION  
13 septembre 2023 (9h30-10h30)**

*Document prepared by the Secretariat  
of the EUR-OPA Major Hazards Agreement*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.  
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire*

## **PARTICIPANTS:**

### **Membres du Bureau:**

Mikaella Mala (MM): Présidente  
Alessandro Balducci (AB): Vice-Président  
Anton Micallef (AM) : Vice-Président  
Nataša Holcinger (NH): Ex-Présidente

### **Secrétariat du Conseil de l'Europe (CdE):**

Krzysztof Zyman (KZ): Secrétaire exécutif d'EUR-OPA

## **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR AP/CAT(2023)OJ04**

Le Secrétaire exécutif souhaite la bienvenue aux participants. Il présente au Bureau les objectifs de la réunion. L'ordre du jour est adopté sans amendement.

## **2. DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

Le Secrétaire exécutif (KZ) fait le point sur les événements récents.

Le nombre de membres de l'accord reste stable. Le Secrétariat continue de fonctionner avec le nombre d'employés établi en 2022. Les Délégués des Ministres discutent actuellement des budgets du Conseil de l'Europe, y compris des accords partiels dont EUR-OPA fait partie. Les perspectives de poursuite du fonctionnement de l'accord en 2024 sont bonnes. La décision finale sur le budget est attendue en novembre 2023.

Les membres du Bureau ont accueilli favorablement ces informations et ont procédé à un bref échange de vues sur les questions susmentionnées.

## **3. PRÉPARATION DE LA PROCHAINE RÉUNION CONJOINTE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS ET DIRECTEURS DES CENTRES SPÉCIALISÉS**

Le Secrétaire exécutif a présenté le projet d'ordre du jour de la réunion conjointe des correspondants permanents et des directeurs de centres spécialisés. Le Comité a procédé à un échange de vues sur le sujet. Il a été convenu qu'un point sur la collaboration entre la Convention de Berne, la Convention européenne du paysage et EUR-OPA devrait être inclus dans l'ordre du jour.

## **4. L'UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES TELS QUE LES MÉDIAS SOCIAUX ET LES APPLICATIONS MOBILES POUR UNE COMMUNICATION RÉUSSIE SUR LES RISQUES DE CATASTROPHE**

Le Secrétaire exécutif a présenté les documents de travail révisés préparés par les experts ainsi que les projets de lignes directrices et de recommandation. Le Bureau a discuté de ces points et a convenu qu'ils seraient distribués aux correspondants permanents et aux directeurs des centres spécialisés avant la réunion conjointe.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

## **6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

Il a été convenu que la date de la prochaine réunion du Bureau sera décidée par les membres du Bureau lors de la réunion conjointe.

## **7. FIN DE LA RÉUNION**